

Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le 27 septembre, à 19 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle du Crôt Blin de Levet, sur la convocation qui leur a été adressée par le président, M.BURLAUD, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Titulaires présents : MMES BARBIER, DUPRIX, GARCIOUX, HUE, JACQUIN-SALOMON, JOCHYMS, JOUNEAU, PIERRE, RADUGET, SENDEL, SZWIEC, SOUPIZET, TOUZET, MM. ANDRIAU, BEDOILLAT, BURLAUD, DAUBORD, DESBOIS, DE PAULE, LABAN, LANDOIS, MARÉCHAL, MOREAU, MATHÉ, TALLAN.

Suppléants présents : M. BAILLARD.

Absents excusés : MMES BAEZA-GLOMON, CAGLIONI, DUBAUD, PINCZON du SEL, RICHARD, MM. FAUCHER, GAMBADE, HORZINSKI, MANSSENS, PELLETIER, PERCHET.

Pouvoirs : M. TALLON à MME BARBIER.

MME JOCHYMS est désignée secrétaire de séance.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cher a été conviée à présenter ses offres de service aux membres du conseil communautaire.

La présentation terminée, Monsieur le Président ouvre la séance.

Avant de procéder à l'examen des points de l'ordre du jour, Monsieur le Président demande si des membres du conseil communautaire veulent émettre des observations sur le procès-verbal de la séance du 9 août 2017.

Aucune prise de parole n'étant demandée et aucune observation émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité de ses membres présents.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

À l'unanimité de ses membres présents:

- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles de terrain cadastrées section B n° 137 et n° 138 sises à Venesmes nécessaire à la construction de la future station d'épuration sur le territoire des communes de Châteauneuf-sur-Cher et Venesmes pour une superficie de 14 340 m² et **DIT** que le prix d'achat est fixé sur la base d'une valeur unitaire de 0.20 €/m² soit un coût de 2 868 €,
- **ACCEPTE** des admissions en non-valeur de créances sur le budget annexe des ordures ménagères,
- **ENTERINE** des décisions d'effacement de dettes sur le budget annexe des ordures ménagères,
- **VOTE** les tarifs des nuitées du gîte de groupe de Châteauneuf-sur-Cher pour l'exercice 2019,
- **DECIDE** la création d'un poste d'agent de maîtrise (catégorie C) à temps complet avec effet au 1^{er} novembre 2017,
- **DECIDE** la création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps complet avec effet au 1^{er} octobre 2017,
- **APPROUVE** le recrutement de personnels saisonniers des centres d'accueil collectif de mineurs à caractère éducatifs en contrat d'engagement éducatif pour les petites vacances 2017/2018,
- **APPROUVE** la suppression de postes vacants,

- **DECIDE** d'opter pour l'assujettissement au régime fiscal de la TVA au 1^{er} janvier 2018 pour le budget annexe de l'assainissement collectif en régie,
- **APPROUVE** la restitution du lotissement « Les Chargnes » à la commune de Vallenay et d'une parcelle de terre « Les Patureaux » à la commune d'Uzay-le-Venon dans le cadre du reclassement des compétences de la communauté de communes en concordance avec la rédaction issue de la loi NOTRe et l'intégration des nouvelles compétences obligatoires transférées par la loi,
- **PREND** acte de la désignation de Madame Annie RADUGET comme représentant de la communauté de communes au sein de la commission consultative mise en place par le SDE 18,
- **ACCORDE** au comité des fêtes de Vallenay une subvention culturelle de 300 € pour la manifestation « Bigny Live » du 1^{er} juillet 2017,
- **DECIDE** d'adopter les modifications du règlement intérieur du service enfance jeunesse suite à l'organisation des temps scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de plusieurs communes du territoire,
- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour des travaux de renforcement d'autosurveillance sur la STEP et sur le poste de relèvement du bassin d'orage de Vallenay, ainsi que sur le poste de relèvement de la lagune de Saint-Baudel,
- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil départemental du Cher pour des travaux de réhabilitation du poste de relèvement de Saint-Loup-des-Chaumes et la mise en place d'un débitmètre,

À 25 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention,

- **DONNE** un avis favorable au projet de parc éolien de la SAS EOLIENNES DES VASLINS situé sur le territoire de la commune de Venesmes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 20.

